

MILIEU INNOVATEUR, RELATIONS DE PROXIMITÉ ET ENTREPRENEURIAT. ANALYSE D'UNE ALCHEMIE FÉCONDE

Dimitri Uzunidis

Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation

Université du Littoral Côte d'Opale

Réseau de Recherche sur l'Innovation

39, rue Gaspard Neuts

59240 Dunkerque, France

(Professeur à la Technical University (Greece))

Professeur associé à la Seattle University (USA))

uzunidis@univ-littoral.fr

Résumé.

La nature systémique des relations qui caractérisent un milieu économique et social sont à l'origine de l'innovation. Doit-on réduire l'innovation, produit du milieu, aux seuls échanges inter-individuels débouchant sur une nouvelle combinaison productive ? Résulte-t-elle uniquement d'une organisation spécifique des relations économiques ? Notre thèse est que la systémique du milieu dépend aussi des structures sociales qui sont à l'origine des comportements innovateurs. Or, les institutions (État, collectivités locales) tiennent un rôle significatif dans l'organisation et l'évolution des structures socio-économiques. Et en retour le milieu innovateur contribue à la performance innovante des entreprises par l'offre des ressources scientifiques et techniques qu'il peut organiser.

Mots clés: milieu innovateur, entrepreneur, proximité, territoire

Abstract. Innovative environment, relations of proximity and entrepreneurship. An analysis of a fertile alchemy

Technological innovation is the safest way to restore, transform and enlarge markets. The growth of companies as well as the increasing globalization of markets reveal the importance of local pools of productive resources. The geographical proximity between science, technology, industry and finance contributes to the emergence of innovations. Interactions are being organized through the interplay between private actors and political institutions. Today, economists consider the 'local economy' as a geographical and economic platform for the organization of production and, as a consequence, as an opportunity to create new activities, goods and services, new employment and sources of income. For almost four decades, the innovative approach based on proximity and, in particular, on the concept of the 'innovative milieu' has demonstrated its pertinence as a form of modelling of decentralized economic growth, but also as a source of enrichment for firms' technological competencies. These economists are part of an interactive vision that stresses the importance of networks of private and public actors at a specific level – the region – considered as pertinent for the implementation of innovation policies in the specialized literature dealing with economic geography.

An analysis starting from the innovative milieu makes it possible to study the firm's environment in order to understand its innovation dynamics. In fact, the systemic nature of the relationships that characterize an economic and social milieu makes it possible to identify what contributes (or not) to the innovative act. However, do we need to reduce innovation (as a product of the milieu) to merely inter-personal exchanges that lead to a new productive combination? Is it only the result of a specific organization of economic relations? Our argument is that the systemic nature of the milieu does not exclusively relate to economic interactions but more precisely also takes into consideration the social structures that are at the origin of innovative behaviours. Moreover, institutions (state, local communities) play an important role in the organization and development of

socio-economic structures. In its turn, the innovative milieu contributes to the company's innovative performance through the supply of scientific and technological resources.

Key Words: innovative milieu, entrepreneur, proximity, region
Codes JEL / JEL-Codes: L26, P25, O38

Introduction

La proximité géographique entre science, technologie, industrie et finance contribue à l'émergence d'innovations, très souvent par l'intermédiaire de la création d'entreprises. Des relations peuvent se développer grâce au jeu interactif entre les acteurs privés et les institutions publiques. À l'heure actuelle, les économistes (voir par exemple : Audretsch et Feldman, 1996 ; Acs, 2001; Bellet et L'Harmet, 1998; Den Hertog et al, 2001; Feldman et al, 2005; Florida, 2003) se penchent sur « l'économie locale », comme niveau géographique et économique d'organisation de la production, et, par conséquent, d'émergence de nouvelles activités, de nouveaux biens et services, de nouveaux emplois, de nouveaux revenus, etc. Depuis une quarantaine d'années, l'approche de l'innovation fondée sur la proximité, et plus particulièrement, le concept de milieu innovateur démontre toujours un peu plus, et mieux, sa pertinence en tant que forme de modélisation de la croissance économique décentralisée, d'aménagement du territoire, mais aussi comme source d'entrepreneuriat.

Une analyse à partir du milieu innovateur permet d'étudier l'environnement des entreprises pour comprendre leur dynamique d'innovation. La nature systémique des relations qui caractérisent un milieu économique et social (Cooke, 2001; Hamdouch, 2008) explique en effet ce qui favorise ou non l'acte d'entreprendre et d'innover. L'innovation et l'entrepreneuriat (comme produit du milieu) dépendent des échanges interpersonnels et interinstitutionnels (Uzunidis, 2010). Mais la systémique du milieu ne se réfère pas uniquement aux interactions économiques ; elle prend aussi en considération les structures sociales qui sont à l'origine de ces comportements innovateurs. Or, les institutions (État, collectivités locales, grandes entreprises) tiennent un rôle significatif dans l'organisation et l'évolution des structures socio-économiques. Et en retour le milieu innovateur contribue à la performance innovante des entreprises par l'offre des ressources scientifiques et techniques qu'il peut organiser.

Plusieurs études en économie spatiale, fondées sur l'analyse du réseau et des relations systémiques, sont ici mobilisées. L'entrepreneur n'est pas considéré comme un simple acteur du système économique. Il est dans notre cas étudié comme une relation systémique intra-réseau ou comme le résultat du fonctionnement de ce réseau (Ehlinger et al, 2007; Grossetti et Barthe, 2008; Nicolaou et Birley, 2003). Ainsi, nous étudierons comment l'entrepreneur construit son potentiel de ressources dans une économie locale, et comment il utilise ses ressources (savoir, ressources financières, relations sociales) pour développer de nouvelles relations et de nouvelles activités économiques.

L'ambition de cet article est de donner quelques repères analytiques pour comprendre l'« alchimie féconde » qui se crée entre le milieu innovateur et les relations de proximité qui le caractérisent pour donner naissance à l'entrepreneur (en tant que fonction économique). Dans la première partie nous présenterons les concepts de milieu innovateur et de proximité. La seconde partie sera donc consacrée à l'analyse de la dynamique de la proximité caractérisant un milieu innovateur comme condition nécessaire au développement de l'esprit d'entreprise.

Proximité et Milieu innovateur

Proximité et innovation : La notion de proximité se trouve largement mobilisée aujourd'hui, autant en économie industrielle qu'en économie de l'innovation (voir: notamment Torre et Gilly, 2000; Boschma, 2005; Zimmermann, 2008). À priori, la proximité se présente habituellement comme liée à l'existence d'externalités localisées qui produisent des effets d'agglomération spatiale et des dynamiques territoriales. Les externalités peuvent être définies (Marshall, 1891) comme étant des effets (impacts sur l'économie), positifs ou négatifs, générés par les activités d'un acteur économique. Dans cette perspective, nous proposons une approche tridimensionnelle de la proximité : géographique, organisationnelle et cognitive. Selon cette approche, la question de la localisation des investissements est couplée à la capacité organisationnelle et informationnelle/cognitive des entreprises.

L'économie locale se présente ainsi comme un système territorialisé de valorisation de toutes sortes de capitaux et d'échanges marchands. Bénéficiant d'une certaine autonomie d'organisation (institutionnelle et économique) des ressources productives, sa caractéristique première est la formation et la mise en valeur des ressources spécifiques et la réalisation des combinaisons particulières de ces ressources spécifiques. Ces dernières sont composées de capital et de travail ayant des formes et des contenus spécifiques par rapport à des activités et à des secteurs donnés : spécifiques sur le plan technologique, financier ou démographique, mais aussi sur le plan des compétences, des qualifications, du niveau d'éducation, etc. Cette économie est observée et étudiée comme un nœud de relations de production qui contribue au développement régional et local (Uzunidis, 2008).

Alfred Marshall (1919) a démontré que l'efficacité régionale – comme mode d'organisation – réside dans ce que nous appelons aujourd'hui la réalisation d'économies de coûts de transaction. La concentration dans un seul lieu géographique des principaux acteurs du système productif (essentiellement les producteurs d'un côté et les utilisateurs de l'autre) ne facilite pas seulement les transactions, mais promeut aussi les relations de connaissances et de confiance mutuelles entre les différents partenaires (proximité spatiale). La formation et l'accumulation des compétences vont alors former, ce que A. Marshall a appelé en 1919, une « atmosphère industrielle » propice à conditionner le marché local du travail. Ce phénomène est relié à la fois à la compétence et à l'expérience professionnelle des travailleurs et aussi à la localisation des entreprises sur un même territoire. Dans le sens marshallien du district industriel, le milieu réunit une densité de population aux compétences avérées, un ensemble d'acteurs composant les différents maillons d'un même système productif, et enfin, un savoir-faire s'inscrivant fortement dans l'expérience constituée.

Avant Marshall, au 19^{ième} siècle Von Thünen (éd. de 2009) a souligné le fait que les mécanismes du marché ne sont pas une abstraction, mais elles ont lieu dans un territoire donné. Dans cette approche, le territoire est défini géographiquement, mais il est aussi le lieu où se développent les relations de proximité entre les individus. L'analyse de la Von Thünen montre que la question du territoire et de son rôle pour la dynamique économique n'est pas un phénomène nouveau. La principale caractéristique est que l'organisation locale de la production n'est pas liée aux principes hiérarchiques de l'organisation de l'entreprise, mais elle est plutôt basée sur les principes de collaboration, de coopération et de coordination entre les différentes unités de production. Par conséquent, la notion de

solidarité entre les acteurs économiques est d'une importance considérable. Le système de production local est principalement caractérisé par la proximité entre les unités de production (entreprises individuelles, fournisseurs de services, centres de recherche, établissements de formation, ...). Les relations entre ces unités sont d'une intensité variable et peuvent prendre des formes très diverses : relations formelles ou informelles, de marché ou hors marché, ... Les alliances naissent principalement par les flux de marchandises, de services, de travail, de technologies et de connaissances. La nature spécifique des activités impliquées dans la production de nouvelles connaissances et les interactions qui leur sont associées ont conduit les économistes à introduire la notion de proximité cognitive, en plus de la proximité spatiale (et temporelle) et la proximité organisationnelle. La proximité cognitive et l'échange de connaissances signifient le partage d'expériences plus ou moins formalisées, de codes, de langages, de modèles issus de (et facilitent) la communication d'informations à l'intérieur des organisations et entre celles-ci (Nooteboom, 2002; De la Mothe et Foray, 2001; Foray, 2003).

Pour synthétiser (voir aussi tableau 1), la proximité spatiale est caractérisée par la réduction des distances (et du temps) qui séparent physiquement les acteurs économiques ; condition permissive au développement de relations de reconnaissance et d'inter-reconnaissance entre ceux-ci. La proximité organisationnelle est définie par l'appartenance à une même organisation (entreprise, laboratoire de R&D, université, service à l'intérieur d'une même entreprise ou administration, ...), à un même réseau (intra-organisationnel et/ou inter-organisationnel) ou, plus largement, à une même « communauté de destin ». La proximité cognitive renvoie à l'adhésion de différents acteurs à une même conception de l'innovation, au même paradigme (technologique et/ou organisationnel), aux mêmes routines, aux mêmes heuristiques, aux mêmes algorithmes de pensée, aux mêmes conventions, aux mêmes traditions, aux mêmes croyances, aux mêmes codes internes, aux mêmes langages et/ou aux mêmes procédures d'apprentissage, de délibération, de prise de décision et de gouvernance (Depret et Hamdouch, 2004). Elle se situe donc au sein même des organisations, des réseaux et des communautés.

Les relations de proximité contribuent à la coordination du processus d'innovation (Madeuf et al, (2005). Celui-ci, à la fois flexible et évolutif, impose à l'entreprise ou à l'entrepreneur le besoin pressant de disposer des différents types de moyens technologiques et intellectuels, d'acquérir et de combiner constamment des ressources matérielles et immatérielles. La « théorie de la connaissance » appliquée à l'entreprise nous enseigne que la capacité d'adaptation et l'efficacité de l'entreprise dépendent de ses catégories cognitives, de ses codes d'interprétation de l'information elle-même, de ses compétences et de ses procédures mises en œuvre pour la résolution des problèmes qu'elle rencontre (Dosi et al, 1999). L'information scientifique, technique et industrielle comme système de connaissances (capital savoir) qui est articulée, formalisée et susceptible d'être communiquée ou transférée, est un moyen de production identifiable comme tel Laperche (2001, 2007) et dont l'utilisation engendre l'innovation dans le déroulement normal du processus de production. La tâche du dirigeant ou de l'entrepreneur consiste donc à trouver l'équilibre entre la gestion des partenariats et le développement des instruments internes de l'organisation (voir: Laperche et al, 2006). Pour survivre et se développer, une entreprise est contrainte d'acquérir de nouvelles connaissances pour créer de nouvelles compétences (Penrose, 1959).

TABLEAU 1 Les trois types de proximité

Proximité	Paramètres	Domaine d'action et enjeu
<i>Spatiale</i>	Distance / vitesse	Déplacement : flux, temps
<i>Organisationnelle</i> (intra- et inter-)	Hiérarchie / marché Intra-firme / inter-firme Verticale / Horizontale Commandement / contrat	Coordination Stratégies, actions, routines, normes
<i>Cognitive</i>	Code / contenu Contexte / compréhension (conscience + interprétation)	Communication Concepts, normes, idées, connaissances

Piore et Sabel (1984) ont intégré la proximité dans un système de production flexible fondée sur des relations multidirectionnelles et horizontales. La dynamique de l'évolution des structures et de l'organisation du système local de production met en évidence l'importance des petites entreprises. Celles-ci étant plus souples et plus adaptables sont plus aptes que les grandes à renouveler le système local de production et à créer de nouveaux emplois, puisque la flexibilité facilite l'adaptation des structures locales au nouveau contexte économique. En outre, la proximité entre les grandes entreprises et les petites entreprises contribue à l'émergence du milieu innovateur par le développement des sphères de circulation, d'externalisation et d'appropriation.

Le milieu innovateur comme système de relations : Notre hypothèse théorique fondamentale concernant la notion du milieu innovateur, à savoir l'environnement social et économique d'une région développée au cours de l'histoire («sentier de dépendance», (David, 2001)), est que tous les milieux innovants sont le produit d'interactions entre les entreprises, les institutions et le travail (voir les différentes catégories de proximité). De telles interactions sont exclusivement le résultat des synergies mutuelles (réseaux, partenariats, etc.) entre les différents acteurs locaux (publics ou privés) participant au développement économique et industriel. Par exemple, nous pouvons nous référer aux différentes formes de coopération entre les entreprises et laboratoires de recherche. C'est d'abord la situation socio-économique et l'environnement industriel et scientifique qui contribuent à la création d'activités nouvelles (en particulier grâce à l'entrepreneuriat et à l'essaimage) et à la genèse des innovations (voir aussi: Konstadakopoulos, 2003; Camagni et Capello, 2009). En outre, un milieu innovateur ne peut se développer dans une forme « naturelle » que si certaines conditions préalables sont respectées, parmi lesquelles : l'existence au niveau local d'une communauté d'acteurs (entreprises, centres de recherche et de formation, les administrations publiques, les compétences professionnelles, services à l'entrepreneuriat, ...); la présence dans le proche voisinage des ressources matérielles, humaines, financières, technologiques et informationnelles alimentant le processus de création de valeur; l'existence d'un savoir-faire spécifique conduisant à une activité de production de haute qualité; l'abondance du capital relationnel favorable à la création de réseaux locaux, nationaux ou internationaux; et l'existence de normes, règles et valeurs de la promotion de comportements créatifs chez les acteurs économiques.

Le « milieu innovateur » désigne alors le plus souvent la capacité d'une économie locale à engendrer des innovations *via* l'émergence de nouvelles entreprises et la localisation d'anciennes entreprises dans sa zone géographique, là où la valorisation industrielle de la recherche organise la création de petites entreprises innovantes. L'économie locale se présente, ainsi, comme un système territorialisé de valorisation de toutes sortes de capitaux et d'échanges marchands. Ce système territorialisé, par ses relations de proximité, est réducteur des risques liés à l'incertitude d'un investissement donné et initiateur de processus d'innovation, y compris grâce à la création d'entreprises et à l'accueil d'entreprises technologiques existantes. D'ailleurs, la compétitivité internationale d'un territoire est due à la richesse de son potentiel d'innovation (Porter, 1998, 2003).

La cohésion du milieu innovateur est assurée par deux logiques: la première est liée à l'interaction entre les acteurs locaux et la seconde à la dynamique de l'apprentissage collectif (Lundvall et Johnson, 1994). Ces interactions contribuent à organiser l'économie locale et à assurer la coordination des actes économiques. Elles permettent de réunir des acteurs locaux dans un même processus de production. La dynamique de l'apprentissage collectif apparaît initialement dans un processus où le milieu mobilise collectivement les ressources et les utilise ensuite, ce qui lui permet de répondre aux excitations extérieures et de s'adapter à son environnement (ce qui nécessite des capacités d'innovation importantes). Les capacités d'innovation sont le résultat de la coopération entre les acteurs locaux et de l'utilisation des ressources spécifiques (matières premières, capitaux, technologies, connaissances, compétences, ...) du milieu. Par la mise en place de mécanismes de coordination (rôle des autorités territoriales et du mode de gouvernance), le milieu est en mesure d'assurer l'équilibre des relations de coopération entre les acteurs locaux et des relations de concurrence interne et externe.

Trois caractéristiques communes permettent d'identifier les milieux innovateurs (Camagni, 1991); Maillat et Perrin, 1992): un cadre géographiquement localisé et constitué par des ressources matérielles et immatérielles ainsi que par un ensemble d'acteurs ayant une relative indépendance décisionnelle par rapport à l'extérieur et étant capables d'effectuer des choix stratégiques ; une logique d'organisation structurée en réseaux visant à utiliser les ressources créées en commun par les acteurs à travers leurs coopérations ; une dynamique d'apprentissage des acteurs qui ont la capacité de modifier au cours du temps leurs comportements en fonction des transformations de leur environnement externe.

Pour synthétiser : les relations de proximité spatiale, organisationnelle et cognitive forment le milieu innovateur. L'ancrage territorial de l'entreprise lui permet de se constituer un réservoir de ressources (et parfois un marché) pour amortir les coûts inhérents à ses investissements dans une économie en constante transformation. Mais cet ancrage territorial dépend de la qualité dudit réservoir par rapport aux attentes de l'entreprise en matière d'innovation et d'expansion commerciale. D'où la nécessité pour les gouvernements et les collectivités territoriales d'organiser l'amélioration et la valorisation des ressources dans le but de faire naître de multiples processus d'innovation tenant compte de la concurrence-coopération entre mêmes acteurs en économie ouverte (voir notamment Amable et al, 1997); Pitelis et al, 2005); Perez, 2009). Il s'agit d'un système d'offre de ressources productives susceptible d'engendrer un entrepreneuriat technologique et d'attirer les grandes entreprises ayant des performances affirmées en matière d'innovation. En particulier, le concept de milieu innovateur repose sur

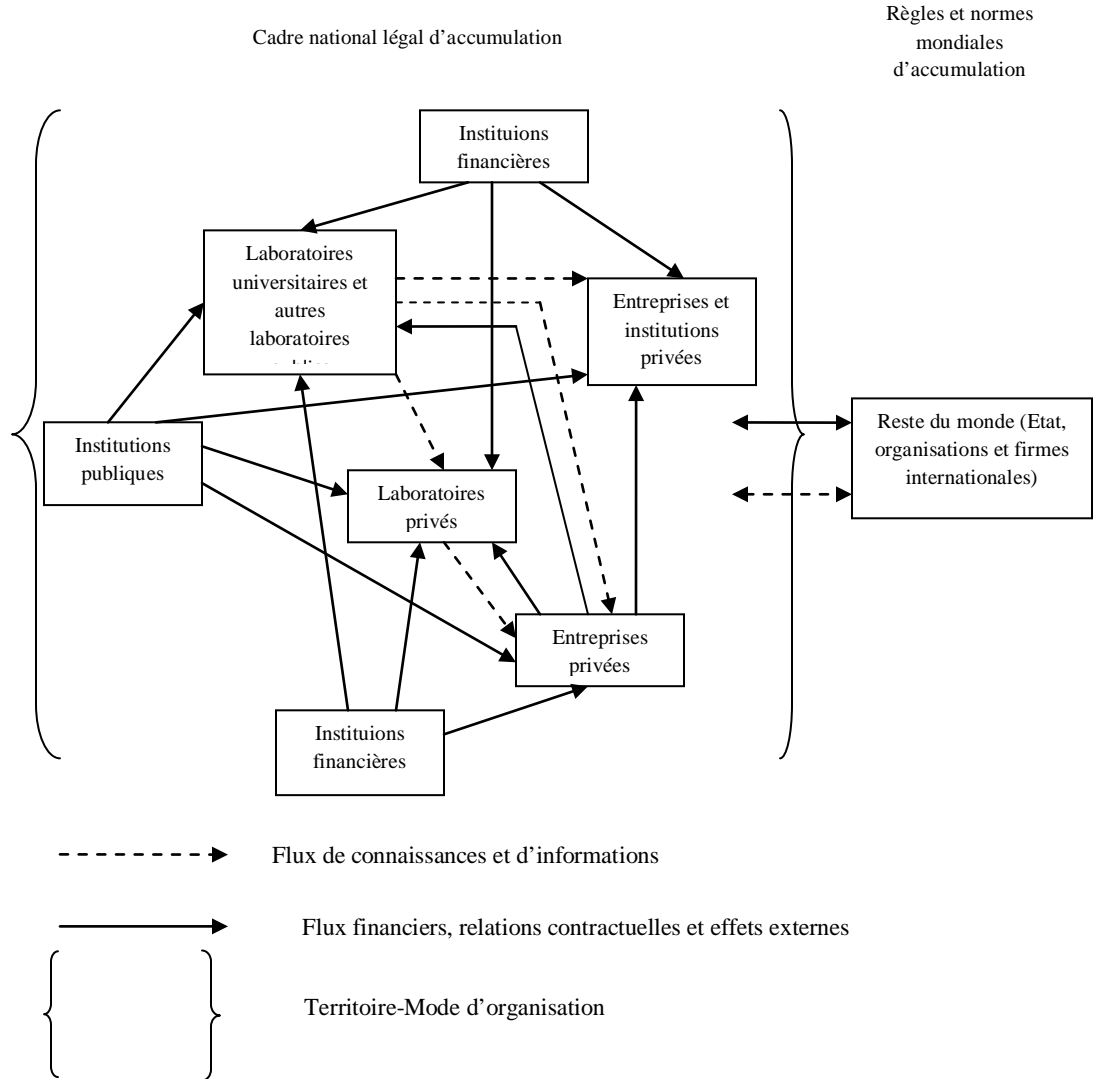
l'articulation des trois dimensions de la proximité : la dimension organisationnelle – logique de coopération partenariale entre acteurs et de constitution de réseaux orientés vers l'innovation ; la dimension cognitive – existence d'une logique de création, d'apprentissage et d'acquisition de savoir-faire, orientée vers l'innovation technologique ; et la dimension territoriale – capacité à créer un avantage comparatif et connexion avec des réseaux externes afin d'augmenter l'avantage compétitif du milieu.

La figure 1 présente le milieu innovateur comme nœud de relations économiques, financières, cognitives et institutionnelles. Les institutions publiques en relation avec les entreprises, associations diverses, établissements publics, entre autres, définissent les axes de développement et coordonnent les actions collectives (via un système d'incitations et/ou de sanctions) ; les acteurs économiques (entreprises, universités, collectivités territoriales, associations d'aide et d'entraide) et sociaux enrichissent leurs relations par voie contractuelle ou par contacts « hors-marché », les institutions financières prêtent et/ou investissent dans les activités émergentes ou en restructuration. Le tout étant régi par les règles et les normes du cadre légal d'accumulation ; lui-même inséré dans un espace internationalement ouvert. L'espace joue un rôle important dans l'identification du milieu, mais ce sont les relations d'externalisation et d'intégration qui définissent en dernier ressort le milieu innovateur : le milieu est un collectif de réduction du degré d'incertitude et des risques qui s'y associent. Il permet d'articuler apprentissage, savoir-faire et culture industrielle. D'où l'importance de son mode d'organisation (Acs, 2001; Facchini, 2007; Zimmermann, 2008; Perez, 2009).

Le milieu innovateur générateur d'entrepreneurs

Milieu innovateur, entrepreneuriat et proximité : Aydalot constate en 1986 que l'entreprise innovante ne préexiste pas aux milieux locaux, elle est secrétée par eux. Les comportements innovateurs et créateurs dépendent essentiellement de variables définies au niveau local ou régional. En effet, le passé des territoires, leur organisation, leur capacité à générer un projet commun, le consensus qui les structure sont à la base de l'innovation. Ce constat nous conduit à souligner le rôle déterminant joué par la composante territoriale dans les processus de création d'entreprises et d'innovation. L'attention portée au processus de création d'entreprise en tant que phénomène territorialisé et la mise en lumière de l'encastrement de l'entrepreneuriat innovant dans leur environnement territorial constituent les deux intérêts principaux de cette approche.

FIGURE 1 Le milieu innovateur



Dans cette perspective, la notion du milieu innovateur est étroitement associée à l'analyse dynamique de l'environnement cognitif et technologique des entreprises. L'étude de Perrin (1992) met plus particulièrement en évidence le fait que le profil des entreprises innovantes est en rapport avec les spécificités d'un système territorialisé auquel elles appartiennent. L'auteur définit l'environnement d'innovation comme le contexte qui accroît la capacité des entreprises à lancer des produits nouveaux et à mettre en œuvre des procédés technologiquement plus avancés, mais aussi comme le contexte qui permet la création de nouvelles entreprises innovantes. Il conclut que l'environnement d'innovation progresse en se construisant territorialement et que le milieu innovateur peut intervenir de façon déterminante dans le développement des différentes formes d'innovation.

Disposant des ressources spécifiques (Depeyre, 2005), les milieux innovateurs sont identifiables par leurs capacités d'innovation propres. En effet, l'une des caractéristiques du milieu innovateur est sa capacité à développer, à reproduire et à enrichir de manière

autonome un savoir-faire qui favorise une certaine spécialisation du système : « Relativement à ce qui existe dans d'autres espaces, ces spécificités créées sur une base territoriale deviennent des avantages compétitifs » (Crevoisier, 1994 : 35). Les territoires se différencient ainsi en fonction des savoir-faire particuliers qu'ils construisent historiquement. En tant que ressources spécifiques, ces savoir-faire territorialement développés présentent la particularité du milieu innovateur. Ceci permet aux entreprises de formuler de nouveaux projets en prenant en compte les ressources spécifiques du milieu et à l'entrepreneur de mettre en valeur, en créant son entreprise, ces savoir-faire spécifiques.

Il est ainsi aisé de comprendre que les deux logiques de la caractérisation du milieu innovateur (celle de l'organisation et celle de l'apprentissage) sont à l'origine de la naissance des relations de proximité ; condition permissive du développement de l'entrepreneuriat dans un espace défini géographiquement. Ces logiques montrent que l'innovation et la création d'entreprises sont rarement le fait d'un acteur individuel isolé. Il s'agit de processus sociaux collectifs de haute complexité organisés économiquement et techniquement par des forts liens d'interdépendance qui influent sur la capacité des acteurs, d'une part, à coopérer, à créer des réseaux d'affaires et à entreprendre, et d'autre part à modifier leur comportement et à s'adapter en fonction des transformations de contexte économique. Mais, si la proximité spatiale peut être une évidence lorsque l'on étudie un milieu donné, la proximité organisationnelle et les relations cognitives et informationnelles sont lentes à se mettre en place. Outre, le métier en commun, les codes et normes communes jouent un rôle primordial dans la mise en réseau des entreprises, des centres de recherche et des institutions publiques. Il s'agit d'un long apprentissage qui peut être facilité par l'intervention des institutions nodales de gouvernance territoriale et habituellement prend les formes suivantes : a) investissements publics importants dans la création des conditions d'une croissance endogène à long terme (infrastructures de transport et de communication, institutions de formation, de recherche et d'ingénierie) ; b) politique de recherche et d'innovation dont les objectifs sont la fédération autour d'un programme spécifique des compétences des entreprises, des institutions publiques et privées de recherche, des associations et des institutions de décision et la mise en réseau des acteurs de la recherche, de l'industrie, du commerce et de la prospective pour la réalisation des investissements à valeur ajoutée croissante dans le domaine fédératif (et dans ses niches) défini par les autorités de régulation ; c) création d'un pôle public d'offre de services et de capitaux aux entreprises et aux entrepreneurs (Uzunidis et Laperche, 2006; Perrat, 2006).

En définitive, l'étude d'un milieu innovateur est inséparable de celle des relations de proximité et de la mise en place d'un organe régulateur qui applique une politique volontariste. Ainsi, les relations de proximité peuvent ou non être issues des mécanismes du marché et elles ne sont pas structurées selon une forme hiérarchique rigide ; elles permettent le développement continu de processus d'apprentissage collectifs. Plus un milieu innovateur est ouvert et connecté à des réseaux d'innovation multiples, plus il est susceptible d'enrichir son réservoir de ressources productives et d'accroître ainsi son attractivité et sa capacité à générer des entrepreneurs. Les relations de proximité géographique sont de cette façon intégrées dans des logiques de proximité organisationnelle et cognitive qui sortent du cadre strict du territoire.

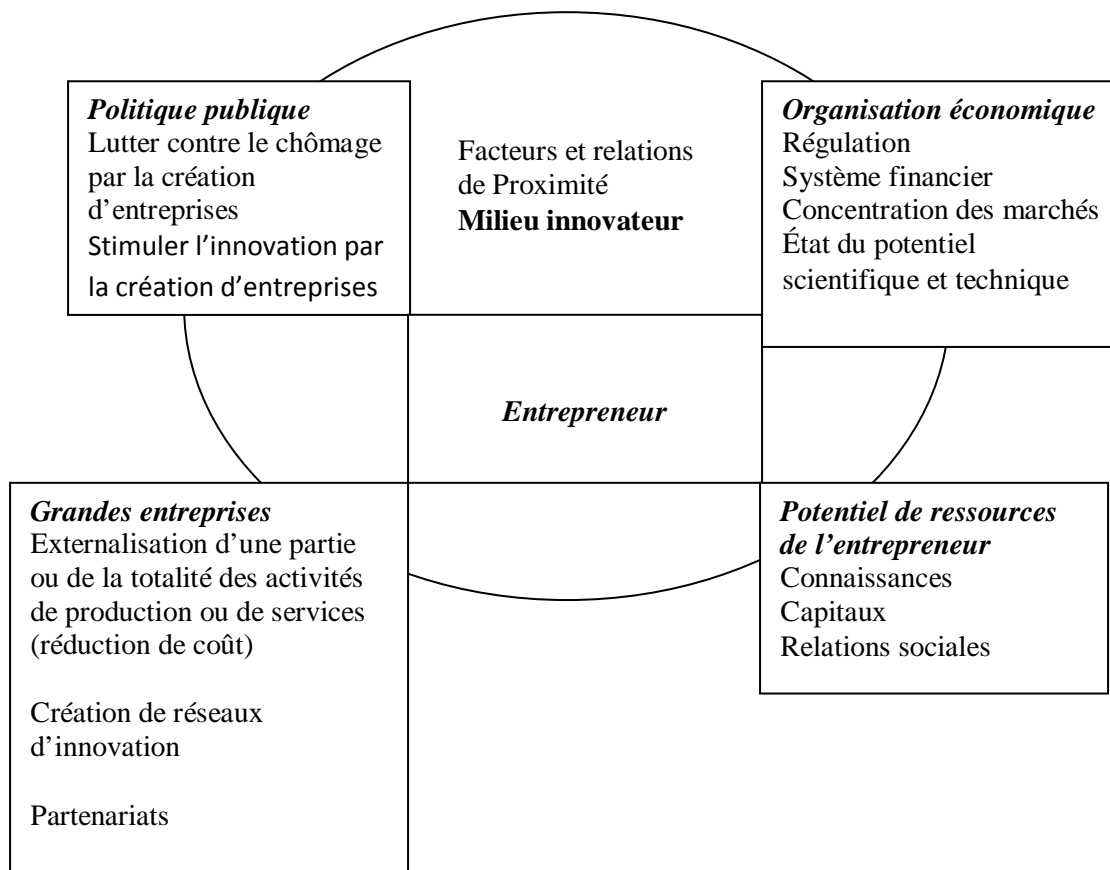
Relations de proximité et potentiel entrepreneurial : La capacité à entreprendre résulte de la variété et de la richesse du potentiel de ressources mobilisé par l'entrepreneur (Boutillier

et Uzunidis, 2001; Boutillier et al, 2008). De son côté, la composition de ce potentiel de ressources dépend de facteurs extérieurs à l'entreprise et à l'entrepreneur (c'est-à-dire de la richesse du milieu innovateur). En particulier, les politiques publiques d'aide à la création d'entreprises (pour stimuler l'innovation et / ou à lutter contre le chômage) déterminent en grande partie les ressources financières auxquelles l'entrepreneur pourra accéder pour créer son entreprise et assurer sa survie. L'organisation économique et sociale a plusieurs dimensions, et donc plusieurs effets. Le niveau général de développement des connaissances et technologies dans la société aura un impact à la fois sur les connaissances acquises et assemblées par l'entrepreneur (sur la base de son éducation et les compétences des membres de son équipe; activités liées à l'intelligence économique et à la veille technologique) et le niveau technologique de son activité. La nature du système financier (facilité ou difficulté d'accéder aux aides publiques, le degré du « conservatisme » des banquiers, le niveau de développement du capital-risque, etc.) influence à la fois la capacité d'un individu à devenir entrepreneur et la capacité d'une entreprise à se développer.

Le degré de concentration du marché, par exemple la présence de grandes entreprises, joue également un rôle considérable dans la dynamique de création de petites entreprises et dans leur type d'activité (cas de la sous-traitance). Enfin, il est nécessaire de souligner la politique menée par les entreprises en vue d'innover, soit par leurs propres moyens (budget R & D) ou en mettant en œuvre différents types de partenariat grâce notamment à l'injection de capital risque. La politique publique, le contexte socio-économique, les stratégies des grandes entreprises et le potentiel de ressources de l'entrepreneur constituent les quatre pôles d'un carré organique qui donne naissance par un ensemble de relations de proximité sur le plan territorial, organisationnel et cognitif à l'entrepreneur socialisé. Ce carré organique ouvre la voie à l'analyse de la création d'entreprises dans un cadre spécifique – territorial – de l'économie (figure 2).

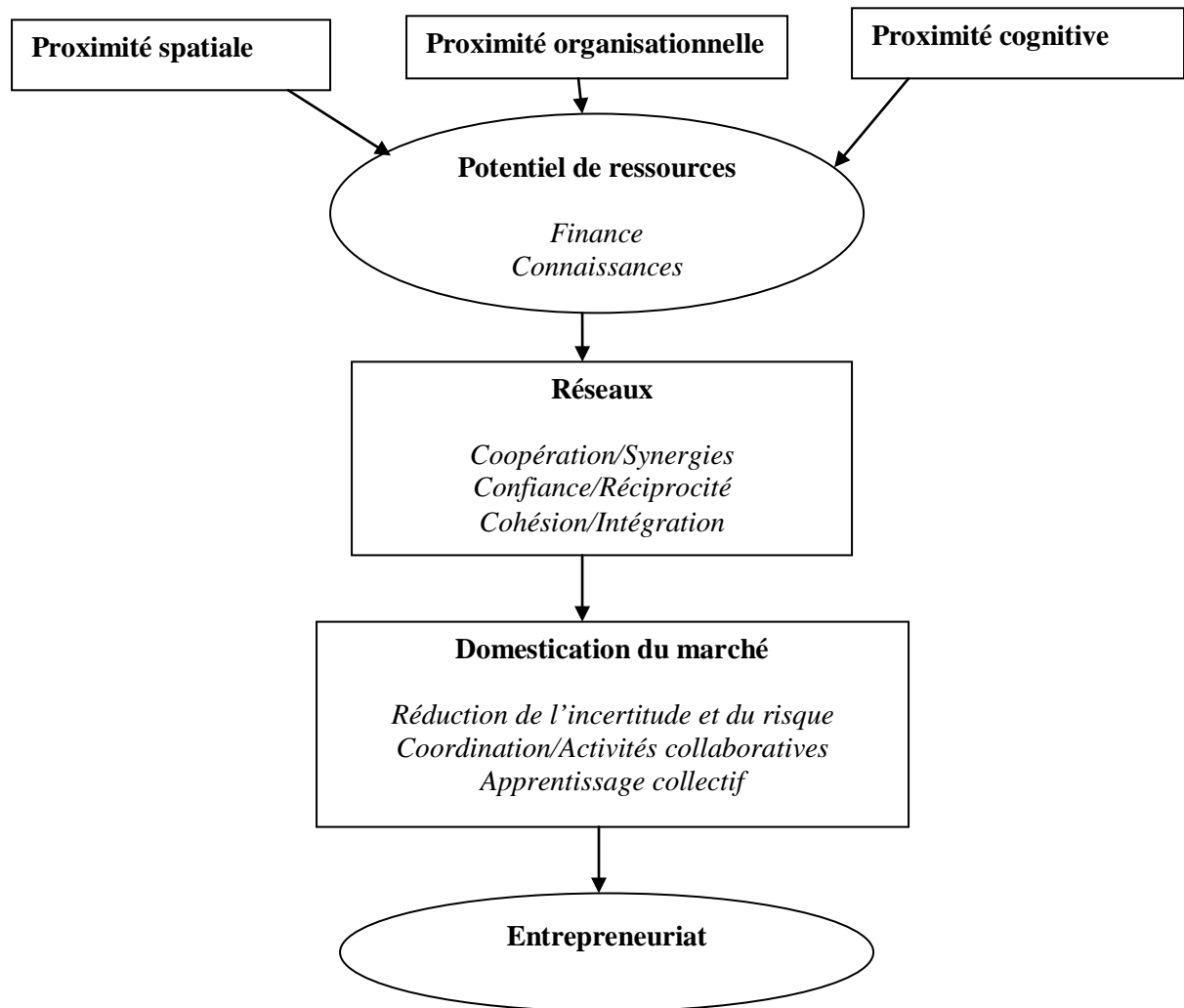
L'explication de l'émergence d'une région « à succès » proviendra du fait que c'est d'abord elle-même qui a su gérer sa propre capacité à développer de nouveaux produits, de nouvelles techniques et de nouvelles organisations. Cette hypothèse, fondatrice dans la science régionale, a remis quelque peu en cause les théories économiques traditionnelles qui, au contraire, prônaient jusqu'alors un progrès et une croissance dont les facteurs trouvent principalement leur justification et leur origine à « l'extérieur » (ce sont les modèles dits de « développement par le haut »). Ainsi, le milieu innovateur est une combinaison sur un espace géographique donné d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées impliqués dans une démarche de partenariat dans le but d'identifier les synergies autour de projets communs à caractère innovant. Il relie l'attractivité (effets d'agglomération : Isard, 1956) avec la diffusion (effets de dispersion) et les externalités (et autres effets d'entraînement). Ces trois facteurs sont essentiels pour la naissance et la diffusion des innovations. Le plus intéressant pour une entreprise est de réaliser, dans un cadre favorable à l'investissement, d'importantes économies externes, sans avoir à supporter le moindre coût que son activité engendre pour la communauté dans son ensemble (ex. pollution ou nuisances diverses) (Krugman, 1991). Il est donc important de souligner que l'activité de l'entreprise permet de créer divers effets sur la communauté locale, mais, en retour, l'entreprise (et encore plus l'entrepreneur) attend de la communauté des moyens et des opportunités de profit et des moyens de réalisation de ces profits.

FIGURE 2 L'entrepreneur au centre du carré organique de l'économie



Ce qui est favorable à l'entrepreneuriat innovant dans le cadre de l'économie de réseaux est l'existence d'un espace créé, sur les plans économique et social, par les relations de proximité : infrastructures de transport, de communication, télécommunications, éducation, ingénierie, ... ; relations contractuelles, informationnelles, cognitives, de confiance et de coopération ; un réseau dense d'entreprises ; un dispositif d'aides fiscales et financières,.... La figure 3 présente les liens entre les relations de proximité, le potentiel de ressources de l'entrepreneur et la réalisation de l'entrepreneuriat socialisé. Le point essentiel est la constitution de réseaux d'entreprises et d'agents publics comme moyens de réduction des risques liés à l'incertitude du marché. Plus les réseaux seront protecteurs, plus l'acte d'entreprendre sera facilité. Les relations de proximité enrichissent le potentiel de ressources de l'entrepreneur, créent des synergies et un large éventail de liens de confiance et de réciprocité. Avec pour conséquence la réduction des risques liés à l'incertitude d'un investissement donné (domestication du marché). Ceci permet à l'entrepreneur de mettre en œuvre une stratégie de veille informationnelle, proactive ou réactive, appliquée aux différents stades de création et de développement de son affaire pour détecter de nouvelles opportunités de profit (Kirzner, 1973).

FIGURE 3 Proximité et Entrepreneuriat



Les activités entrepreneuriales ont lieu dans un milieu géographique particulier. C'est dans ce milieu que l'entrepreneur construit son potentiel de ressources (connaissances, ressources financières et les relations sociales). L'entrepreneur développe ses relations sociales dans un territoire particulier, même si son objectif est de développer sur une échelle plus grande (et internationale) ses activités. Le territoire devient un milieu innovateur spécifique par la densité et l'intensité des trois dimensions de la proximité: spatiale, organisationnelle et cognitive. Les entreprises (grandes ou petites) peuvent être établies dans un territoire pour des raisons diverses (réduction des coûts, accès à la demande) et si la politique publique joue un rôle non négligeable dans la création ou l'attraction de nouvelles entreprises, l'entrepreneur, en tant qu'acteur social, tire avant tout profit de ses relations sociales pour créer son entreprise. Ces différentes relations sociales (famille, mode de socialisation, éducation-formation, ...) sont également le moteur du développement futur de son entreprise (Ehlinger et al, 2007; Grossetti et Barthe, 2008); les activités économiques étant encadrées (selon le concept de Polanyi redéfini par Granovetter (1985) dans un territoire particulier White (1992, 2002).

Conclusion

Depuis les années 1980, l'entrepreneur a fait son retour sur le devant de la scène économique et politique. La capacité d'entreprendre dépend du potentiel financier, cognitif et relationnel du futur entrepreneur. Ce potentiel de ressources n'est pas stable et peut être modifié, augmenté ou réduit, selon l'évolution du contexte économique, politique et social. Par référence au milieu innovateur, nous pouvons constater que le degré d'intensité et la richesse des relations de proximité renforcent le potentiel de l'entrepreneur. La création et le démarrage d'une entreprise réussissent lorsque l'entrepreneur possède un carnet d'adresses fourni, un capital savoir à valoriser et les informations et compétences nécessaires pour accéder aux sources de financement disponibles.

Les liens systémiques entre un individu et son environnement socio-économique créent des opportunités d'investissement et de profit. Si cet environnement est orienté vers l'innovation, ces possibilités seront plus nombreuses. Ainsi, nous avons présenté le milieu innovateur comme une source majeure de l'esprit d'entreprise dans la phase actuelle de l'économie caractérisée par l'ouverture aux flux de capitaux, de marchandises et de savoir et par la marchandisation de nombreuses fonctions et activités des institutions publiques (administrations) et privées (firmes). L'analyse du milieu innovateur comme système territorial complexe, nous conduit aussi à nous intéresser au comportement de l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, administrations, services publics, ...) en relation avec l'extérieur. La place et les fonctions des acteurs dans le milieu et leur capacité à absorber des ressources extérieures (financières, cognitives et relationnelles) contribuent à l'émergence de nouvelles entreprises.

L'« alchimie » entre territoire (comme ensemble d'acteurs et d'actions spatialement localisés), entrepreneuriat et innovation peut ne pas être féconde si l'environnement d'innovation géographiquement proche ne leur fournit pas les entrants productifs dont elles ont besoin. La dimension territoriale peut être relativement peu importante si l'économie locale est pauvre en ressources et en opportunités de valorisation de capitaux. Dans ce cas, les entreprises cherchent à s'appuyer sur des réseaux extérieurs et rompent avec le milieu local. Elles appliquent d'autres formes d'organisation résiliaire leur permettant d'acquérir des ressources technologiques et cognitives sur une échelle plus grande. L'économie locale est formée alors d'un « amas » d'entreprises déconnectées ou faiblement connectées, entre elles et avec les autres institutions de décision politique et de création de valeur, et ne peut prendre la forme d'un cluster (Sommers, 2008).

Bibliographie

- Acs, Z. 2001. *Regional Innovation, Knowledge and Global Change*. Londres: Continuum.
- Aglietta, M. et A. Rebérioux. 2004. *Dérives du capitalisme financier*. Paris: Albin Michel.
- Amable, B., R. Barre et R. Boyer. 1997. *Les systèmes nationaux d'innovation à l'ère de la globalisation*. Paris: Economica.
- Audretsch, D.B. et P.M. Feldman. 1996. "R&D Spillovers and the Geography of Innovation and Production". *American Economic Review*, 86: 630-640.
- Aydalot, P. 1986. *Milieux Innovateurs en Europe*. Paris: GREMI.

- Bellet, M. et C. L'Harmet. (eds.) 1998. *Industry, Space and Competition*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Boschma, R. 2005. "Proximity and Innovation: A Critical Assessment". *Regional Studies*, 39 (1): 61-74.
- Boutillier, S., B. Laperche et D. Uzunidis. 2008. "The Entrepreneur's 'Resource Potential', Innovation and Networks", dans Laperche, B., D. Uzunidis et N. von Tunzelmann (dir). *Genesis of Innovation. Systemic Linkages between Knowledge and Market*. Cheltenham: Edward Elgar, 208-228.
- Boutillier, S. et D. Uzunidis. 2001. « L'utilité marginale de l'entrepreneur ». *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, 13 (1): 17-42.
- Camagni, R. 1991. *Innovation Networks: Spatial Perspectives*. Londres: Belhaven Press-GREMI.
- Camagni, R. et R. Capello. 2009. "Knowledge-Based Economy and Knowledge Creation: The Role of Space", dans Fratesi, U. et L. Senn (dir.), *Growth and Innovation of Competitive Regions. The Role of Internal and External Connections*. Berlin: Springer, 145-165.
- Cooke, P. 2001. "Regional Innovation Systems, Clusters, and the Knowledge Economy". *Industrial and Corporate Change*, 10 (4): 945-974.
- Crevoisier, O. 1994. « Dynamique industrielle et dynamique régionale : l'articulation par les milieux innovateurs ». *Revue d'Economie Industrielle*, 70: 33-48.
- David P.A. 2001. "Path Dependence, its Critics and the Quest for 'Historical Economic'", dans Garrouste, P. et S. Ioannides (dir), *Evolution and Path Dependence in Economic Ideas: Past and Present*. Hants: Edward Elgar: 15-40.
- De La Mothe, J. et D. Foray. (dir.) 2001. *Knowledge Management in the Innovation Process*. Boston: Kluwer.
- Den Hertog, P., E. Bergman et S. Remoe. 2001. *Innovative Clusters: Drivers of National Innovation Systems (Enterprise, Industry and Services)*. Paris: OECD.
- Depeyre, C. 2005. « Retour sur la théorie des ressources ». *Le Libellio d'Aegis*, 1 : 9-14.
- Depret, M.-H. et A. Hamdouch. 2004. *Proximités spatiale, organisationnelle et cognitive, réseaux d'innovation et dynamique concurrentielle dans l'industrie biopharmaceutique*. Contribution Quatrième Journées de la Proximité « Proximité, réseaux et coordination ». Marseille, 17-18 juin.
- Dosi, G., R. Nelson et S. Winter. (dir.). 1999. *The Nature and Dynamics of Organizational Capabilities*. Oxford: Oxford University Press.
- Ehlinger, S., V. Perret et D. Chabaud. 2007. « Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ? ». *Revue française de gestion*, 170: 155-171.
- Facchini, F. 2007. « Entrepreneur et croissance économique : développements récents ». *Revue d'économie industrielle*, 119: 55-84.
- Feldman, M., J. Francis et J. Bercovitz. 2005. "Creating a Cluster While Building a Firm: Entrepreneurs and the Formation of Industrial Clusters". *Regional Studies*, 39 (1): 129-141.
- Florida R. 2003. "Entrepreneurship, Creativity and Regional Economic Growth", dans Hart, D.M. (dir.), *The Emergence of Entrepreneurship Policy*. Cambridge: Cambridge University Press, 39-60.
- Foray, D. 2003. *The Economics of Knowledge*. Cambridge: MIT Press.
- Granovetter, M. 1985. "Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness". *American Journal of Sociology*, 91: 481-510.

- Grossetti, M. et J.-F. Barthe. 2008. « Dynamiques des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises ». *Revue française de sociologie*, 49 (3): 582-612.
- Hamdouch, A. 2008. *Conceptualizing Innovation Clusters and Networks*. Paris: Working Paper (6), Research Network of Innovation.
<http://rrifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2008/06/doc-3.pdf>, 31p. accès le 12 septembre 2009.
- Isard, W. 1956. *Location and Space-Economy*. Cambridge: MIT Press.
- Kirzner, I. 1973. *Discovery and the Capitalist Process*. Chicago: University of Chicago Press.
- Konstadakopoulos, D. 2000. « Milieux innovateurs et apprentissage dans le Sud-Ouest de l'Angleterre ». *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, 11: 139-154.
- Krugman, P. 1991. "Increasing Returns and Economic Geography". *Journal of Political Economy*, 99 (3): 483-499.
- Laperche, B. 2001. « Potentiel d'innovation des grandes entreprises et État, argumentation évolutionniste sur l'appropriation des informations scientifiques et techniques ». *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, 13 (1): 61-85.
- Laperche, B. 2007. "'Knowledge Capital' and Innovation in Multinational Corporations". *Int. J. Technology and Globalisation*, 3 (1): 24-41.
- Laperche, B., J.K. Galbraith et D. Uzunidis. (eds). 2006. *Innovation, Evolution and Economic Change. New Ideas in the Tradition of Galbraith*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Lundvall, B.A. et B. Johnson. 1994. "The Learning Economy". *Journal of Industry Studies*, 1 (2): 23-42.
- Madeuf, B., G. Carre, G. Lefebvre et C. Milelli. 2005. « TIC et économie de la proximité : organisation et localisation de la R&D au sein des entreprises globales ». *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, 21 (1): 243-272.
- Maillat, D. et J. Perrin. 1992. *Entreprises innovatrices et développement territorial*. Neuchâtel: GREMI, EDES.
- Marshall, A. 1891. *Principles of Economics*. Londres: MacMillan.
- Marshall, A. 1919. *Industry and Trade*. Londres: MacMillan.
- Nicolaou, N. et S. Birley. 2003. "Social Networks in Organizational Emergence: The University Spinout Phenomena". *Management Science*, 49 (12): 1702-1725.
- Nooteboom, B. 2002. « A Cognitive Theory of the Firm ». *Paper for ESNIE Workshop Alternative Theories of the Firm*, Paris: novembre.
- Penrose, E. 1959. *The Theory of the Growth of the Firm*. 5^{ième} éd. Oxford: Basil Blackwell, 1972.
- Perez, C. 2009. "The Double Bubble at the Turn of the Century: Technological Roots and Structural Implications". *Cambridge Journal of Economics*, 33: 779-805.
- Perrat, J. 2006. « Division spatiale du travail et nouvelles organisations productives : des territoires 'segments' aux territoires 'modules' ? ». *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, 24 (2): 91-114.
- Perrin, J. 1992. « Innovations et région en développement : trois zones de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », dans Maillat, D. et J. Perrin (dir.), *Entreprises Innovatrices et Développement Territorial*. Neuchâtel: GREMI, EDES, 65-91.
- Piore, M. et C. Sabel. 1984. *The Second Industrial Divide: Possibilities for Prosperity*. New York: Basic Books.

- Pitelis, C., R. Sugden et J.R. Wilson. 2005. *Clusters and Globalisation*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Porter, M.E. 1998. "Clusters and the New Economics of Competition". *Harvard Business Review*, 76 (6): 77-90.
- Porter, M.E. 2003. "The Economic Performance of Regions". *Regional Studies*, 37 (6-7): 549-578.
- Sommers, P. 2008. "Clumps and Clusters: A Case Study of Biotechnology and Life Sciences in the Seattle", dans Laperche, B., D. Uzunidis et N. von Tunzelmann (eds). *Genesis of Innovation. Systemic Linkages between Knowledge and Market*. Cheltenham: Edward Elgar: 208-228.
- Torre, A. et J.-P. Gilly. 2000. "On the Analytical Dimension of Proximity Dynamics". *Regional Studies*, 34: 169-180.
- Uzunidis, D. 2008. "The Logic of the Innovative Milieu", dans Laperche, B., D. Uzunidis et N. von Tunzelmann (dir.), *Genesis of Innovation. Systemic Linkages between Knowledge and Market*. Cheltenham: Edward Elgar: 187-207.
- Uzunidis, D. 2010 (sous presse). "The Innovative Milieu as the Driving Force of Entrepreneurship", dans *Innovation Networks and Clusters*. Brussels: Peter Lang.
- Uzunidis D. et B. Laperche. 2006. *La territorialisation des aides et de la politique européenne de R&D. Quelles perspectives pour la France ?* ORATE, Union Européenne, 32p.
- Von Thünen, J.H. 2009. *The Isolated State in Relation to Agriculture and Political Economy*. London: Palgrave Macmillan, 1826, 1850 et 1867.
- White, H.C. 1992. *Identity and Control. A Structural Theory of Social Action*. Princeton: Princeton University Press.
- White, H.C. 2002. *Market from Networks. Socioeconomic Models of Production*. Princeton: Princeton University Press.
- Zimmermann, J.-B. 2008. « Le territoire dans l'analyse économique. Proximité géographique et proximité organisée ». *Revue française de gestion*, 184 (4): 105-118.